

COMMUNIQUÉ
20 Mars 2019

**FINANCEMENT DE L'AUTONOMIE :
L'AD-PA INQUIETE PAR LES DECLARATIONS DU PREMIER MINISTRE**

Le Premier Ministre a eu raison de s'exprimer aujourd'hui pour rappeler que mieux aider les personnes âgées fragilisées est une nécessité et un enjeu majeur pour notre Société.

Pour autant, il s'agit de réformer et financer l'aide à l'autonomie, et non de financer la «dépendance».

Par ailleurs, l'AD-PA estime inquiétant d'évoquer une augmentation du temps de travail ; qu'il s'agisse de la suppression d'un jour férié, l'augmentation du temps de travail hebdomadaire ou le report du départ à la retraite.

En effet, aucune organisation syndicale n'y est favorable et l'AD-PA rappelle son souhait d'un financement solidaire et largement accepté par l'ensemble des français.

En ce sens, le Conseil Economique, Social et Environnemental avait par exemple proposé en 2011 une taxe sur les successions.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées